

Procès-verbal du conseil d'établissement du CÉAN

Lundi 23 septembre 2019 à Lévis

Mme Nicole Labrecque, directrice du CÉA des Navigateurs, participe à toutes les séances.

Membres présents

M. François Roberge	Office municipal d'habitation de Lévis
Mme Huguette Charest	Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière
Mme Sophie Lévesque	Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière
Mme Chantal Poulin	Caisses Desjardins de la Chaudière
M. Rémi Bédard	Élève FG, Sainte-Croix-de-Lotbinière
M. David Côté	Élève FG, Saint-Romuald
M. Luis-Angelo Gagnon	Élève Accès/FG Saint-Romuald
M. Dominic Duquet	Enseignant Accès, Lévis
M. Richard Robitaille	Enseignant FG, Lévis
M. Patrick Lemay	Enseignant FG, Sainte-Croix
Mme Manon Bérubé	Enseignante FG/Accès/ED St-Romuald
Mme Mélyna Doyon	Enseignante IS, Lévis
Mme Josée Mercier	Orthopédagogue Accès

Membres absents

Mme Madison Roy-Petitclerc	TES Sainte-Croix
----------------------------	------------------

Invités

Isabelle Vachon	Directrice adjointe
Pierre-Philippe Paquette	Directeur adjoint à l'administration
Claude Théberge	Directeur adjoint
Mathieu Boilard	Commissaire (absent)
Diane Vermette	Secrétaire de gestion

1. Mot de bienvenue

Monsieur Roberge souhaite la bienvenue à tous et donne la parole à Mme Nicole Labrecque

1.1 Présentation de Madame Isabelle Vachon, directrice adjointe du CÉAN

Mme Nicole Labrecque présente Mme Isabelle Vachon qui agira comme directrice adjointe du CÉAN.

1.2 Présentation des membres

Tous les membres du Conseil d'établissement se présentent.

2. Vérification de la légalité de la réunion**2.1 Avis de convocation**

Les membres ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits.

2.2 Quorum

Seize membres sont présents, dont quatre représentants externes. Le quorum est atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Sophie Lévesque, avec l'appui de Mme Sophie Lévesque et approuvée à l'unanimité.

3.1 Dénonciation d'intérêt

Aucun membre n'est en conflit d'intérêts.

3.2 Fonctions et pouvoirs du CÉ

Mme Labrecque informe les membres sur les fonctions et pouvoirs du CE. Elle mentionne que nous y retrouvons 4 points, dont les aspects généraux, les services éducatifs, les ressources matérielles et financières ainsi que le service à la communauté.

4. Procès-verbal

4.1 Approbation du procès-verbal du 25 mars 2019

L'adoption du procès-verbal, tel que présenté, du 3 juin 2019 est proposée par Mme Huguette Charest, avec l'appui de M. Richard Robitaille et approuvée à l'unanimité.

4.2 Suivi Découlant.

Point 5.1 Plan d'action TES

Mme Nicole Labrecque présente le plan d'action TES. Ce plan a pour but d'accompagner les élèves afin qu'ils se sentent bien à notre école. En amont de toute intervention, les techniciens en éducation spécialisée du centre désirent intensifier leur présence lors des accueils et des transitions afin d'être plus accessibles et de répondre plus rapidement aux questions et aux besoins des élèves.

De plus, ils offrent des services d'aide et de soutien psychosocial et établissent un lien avec nos partenaires: CISS, CJE et autres. Au besoin, ils animent de petits groupes sur des problématiques ciblées.

Cette année s'ajoute à cela, le suivi des élèves référés pour le projet *Absentéisme*.

5. Points pour approbation

5.1 Nomination des officiers : présidence, vice-présidence, secrétaire

Monsieur François Roberge est reconduit au poste de président.
Monsieur François Roberge accepte.

Madame Sophie Lévesque est élue comme vice-présidente. Elle a été proposée par Monsieur François Roberge et appuyée par Madame Huguette Charest.

Madame Diane Vermette, est élue comme secrétaire. Elle a été proposée par Madame Manon Bérubé et appuyée par Madame Josée Mercier.

Ces nominations sont adoptées à l'unanimité

5.2 Les règles de vie des élèves en 2019-2020

Mme Labrecque mentionne que ce sont les mêmes que l'année dernière.
Proposé par Monsieur Rémi Bédard et appuyé par Madame Sophie Lévesque.

5.3 Acte d'établissement

Monsieur Pierre-Philippe Paquette nous informe que c'est le même qu'en 2018-2019. Il explique que l'acte d'établissement énumère l'ensemble des locaux que nous utilisons dans différents bâtiments de la Commission scolaire des Navigateurs. C'est un document administratif.

Proposé par Monsieur Richard Robitaille et appuyé par Monsieur Patrick Lemay

5.4 Le rapport annuel 2018-2019 du Conseil d'établissement

Mme Nicole Labrecque explique que le rapport contient tout ce qui a été discuté et adopté lors des rencontres du Conseil d'établissement de la dernière année scolaire.

Madame Sophie Lévesque propose l'adoption du rapport annuel 2018-2019 du Conseil d'établissement, avec l'appui de Madame Chantale Poulin.

5.5 Le rapport annuel 2018-2019 CÉAN

Madame Nicole Labrecque explique ce qu'est le rapport annuel et nous en fait la présentation.

En amorce, elle nous informe que les actions, les services et les moyens présentés ont été déterminés en fonction des besoins émergents de la clientèle et des attentes de la Commission scolaire. Par la suite, elle précise quelques éléments afin que tous soient bien au fait de du contenu.

Mme Nicole Labrecque termine en soulignant que nous amorçons , en 19-20, un nouveau projet éducatif et qu'il sera important dans les prochaines années de planifier nos actions autour de ce dernier.

Monsieur Richard Robitaille propose l'adoption du rapport annuel 2018-2019 du CÉAN, avec l'appui de Madame Mélyna Doyon et approuvé à l'unanimité.

5.6 Validation du calendrier de rencontres 2019-2020

Les rencontres du Conseil d'établissement seront :

- 23 septembre 2019
- 25 novembre 2019
- 3 février 2020
- 23 mars 2020
- 4 mai 2020
- 1 juin 2020

Monsieur Dominic Duquet propose l'adoption du calendrier des rencontres 2019-2020 du Conseil d'établissement, tel que présenté, avec l'appui de Luis-Angelo Gagnon et approuvé à l'unanimité.

6. Budget

6.1 Le budget du Conseil d'établissement 2018-2019 au 30 juin 2019

Monsieur Pierre-Philippe Paquette présente le budget, un surplus de 12 \$ est enregistré au 30 juin 2019. Il y a eu plus de frais de déplacement que prévu.

Madame Manon Bérubé propose l'adoption du budget du Conseil d'établissement 2018-2019, tel que présenté, avec l'appui de Dominic Duquet.

6.1.1 Le budget du Conseil d'établissement 2019-2020

Monsieur Pierre-Philippe Paquette présente le budget. Il y a toujours 1300 \$ de budget et les dépenses prévues sont de 1297,03 \$ pour le 30 juin 2020. Un surplus de 2,97 \$ est prévu au 30 juin 2020.

Monsieur Patrick Lemay propose l'adoption du budget du Conseil d'établissement 2019-2020, tel que présenté, avec l'appui de Madame Sophie Lévesque.

6.2 Le budget du CÉAN 2018-2019

6.2.1 Rapport financier au 30 juin 2019

Monsieur Pierre-Philippe Paquette présente le budget du Centre. Il présente les prévisions pour chacun des postes budgétaires. La Commission scolaire sépare les postes budgétaires en deux catégories. La première catégorie est le Fonds 0 et Fonds 1-2-3-4-5-6-7 et 9 sont la deuxième catégorie appelée aussi opérations courantes. Pour le fond 0, nous avons atteint l'équilibre ce qui se traduit par un surplus ou déficit à 0 \$. Ce fonds sert à acheter des portables, des Ipads dédiés aux élèves bénéficiant d'adaptations pédagogiques ou pour les enseignants.

Opérations courantes (fonds 1-2-3-4-5-6)

Pour les fonds 1-2-3-4-5-6, c'est une allocation que nous recevons du réseau. Un surplus de 956 944 \$ est noté. Pour le fonds 4, le ministère envoie de l'argent qui est dédié à des dossiers spécifiques. Un surplus de 93 103 \$ est noté.

Pour le Fonds 7, ce dernier sert à nos cours qui sont autofinancés. Un déficit de 2 252 \$ a été enregistré dû à l'achat de nouveaux volumes plus récents, à l'ajout de choix de cours tel qu'Espagnol, Pinterest, Ipad et autres cours. La majorité de la clientèle est âgée de 50 ans et plus.

Finalement, le Fonds 9, est utilisé pour des activités extérieures ainsi qu'à payer des bourses (méritas). Nous essayons de le diminuer à 0 \$ car l'argent récolté doit être utilisé pour les élèves de cette année et non pour les élèves de l'année prochaine.

Madame Huguette Charest propose l'adoption du budget 2018-2019, avec l'appui de Monsieur Rémi Bédard.

6.2.2 Le budget du CÉAN 2019-2020

Monsieur Pierre-Philippe Paquette présente le budget du Centre pour l'année 2019-2020. Il nous informe que le Fonds 0 sera utilisé en totalité. Pour les opérations courantes, un léger déficit est prévu de 129 107 \$. Le Fonds 4 on essaie de diminuer les dollars accumulés de ce fonds et on prévoit dépenser les argents reçus. Concernant le Fonds 7, aucune perte n'est prévue, nous allons continuer à offrir des cours à la clientèle de 50 ans et plus. Comme toutes les années, 4000 \$ de bourses seront remis à même le Fonds 9.

Monsieur Richard Robitaille propose l'adoption du budget du CÉAN 2019-2020, avec l'appui de Monsieur Luis Angelo Gagnon.

7. Points d'information

7.1 Mot de la direction générale de la CSDN

Madame Nicole Labrecque nous présente une vidéo de Madame Esther Lemieux, présidente de la Commission scolaire des Navigateurs.

7.2 Rappel des grandes lignes de notre projet éducatif

Madame Labrecque nous présente les grandes lignes du projet éducatif 2019-2020. L'enjeu est d'obtenir l'engagement des élèves dans leur réussite. Nous avons 2 orientations. La première est de développer un milieu sain, enrichissant et stimulant. La deuxième est de développer un milieu éducatif soutenant, stimulant et innovant.

D'ici 2022, nous désirons :

- Augmenter le pourcentage d'élèves satisfaits du milieu de vie,
- Réussir à maintenir ou augmenter le nombre d'élèves dans chaque programme d'intégration sociale,
- Augmenter annuellement le nombre d'élèves qui atteignent leur objectif de formation en ACCÈS, en Formation générale et en enseignement à distance,
- Augmenter annuellement le taux de présence en ACCÈS et en Formation générale,
- Augmenter le taux de réussite des cours visés par une évaluation ministérielle, en ACCÈS,
- Réduire le temps moyen maximal pour compléter un sigle de cours en Formation générale,
- Augmenter le pourcentage d'élèves ayant progressé dans l'atteinte de leurs objectifs en Intégration sociale,
- Augmenter le pourcentage d'élèves (personnes immigrantes adultes) atteignant le niveau 5, dans les quatre volets (Échelle des niveaux dans le cours « Francisation » MEES),

- Augmenter le pourcentage d'enseignant ayant un sentiment de compétences élevé en techno pédagogique.

7,3

Formation pour les membres du Conseil d'établissement

Mme Labrecque invite les membres du Conseil d'établissement à participer à la formation qui aura lieu, le 15 octobre 2019 à 19 h au CÉAN. Cette formation est offerte en format webinaire.

7.4.1 Bilan des inscriptions des élèves

Monsieur Paquette explique le tableau des inscriptions des élèves. Un suivi des statistiques sera mis à jour à toutes les réunions.

7,5 Retour sur la nouvelle formule « Accueil des élèves »

Mme Labrecque explique la nouvelle formule d'accueil qui permet d'apporter une attention particulière aux nouveaux élèves.

7.6 Projet CFPGR

4 groupes d'élèves du CÉAN ont des cours au CFPGR. Aussi, pour mettre à profit cette localisation, les centres de formation professionnelle viendront présenter leur offre de services. Par la suite, les élèves pourront s'inscrire à 3 journées "élève d'un jour" afin de leur permettre aux jeunes de vivre différentes possibilités de formations professionnelles.

7.7 Francisation

Mme Labrecque nous informe qu'il y a 4 groupes de francisation, dont un, le soir, au 1172. Leur intégration à leur nouvel environnement se passe bien.

7.8 Insertion sociale

Nous avons deux nouvelles classes : IS-TSA et IS-MSS.

7,9 Cours à option en FGA et en ACCÈS

Nous offrirons à nouveau des cours à option en FGA et en ACCÈS. Dès le début octobre, il y aura un cours de sexualité qui sera offert à la clientèle.

7.10 Exercices d'évacuation

Monsieur Pierre-Philippe Paquette nous informe qu'un exercice d'évacuation doit être fait chaque année dans nos bâtiments. Un d'entre eux sera fait avec les pompiers. Celui-ci aura lieu au 1172.

7.11 Le salon de la rentrée de la CSDN

L'évènement est l'occasion de découvrir toutes les écoles secondaires, leurs programmes, leurs profils et leurs activités parascolaires. Le salon est là pour les parents qui désirent faire un choix éclairé pour l'entrée de leur enfant au secondaire.

7.12 Fiche personnelle à compléter

Tous les membres ont complété la fiche.

7.13 Frais de déplacement

Il est demandé à tous de remplir le formulaire et de le remettre à Monsieur Pierre-Philippe Paquette

8. Question du public.

Il n'y a pas de représentant du public.

9. Mot de notre commissaire de quartier

M. Mathieu Boilard est absent.

10. Courrier

Il n'y a pas de courrier.

11. Points à placer à l'ordre du jour de la prochaine rencontre

- 11,1 Les sorties et activités éducatives
- 11,2 Le budget du centre
- 11,3 Le budget du Conseil d'établissement
- 11,4 Calendrier scolaire 2020-2021 en accès, FGA et IS

12. Date de la prochaine rencontre : Lundi 25 novembre 2019 -, 17 h 30 – local 104

13. Levée de l'assemblée

Madame Josée Mercier propose la levée de l'assemblée à 19 h 10 avec l'appui de Monsieur Rémi Bédard et approuvé à l'unanimité